



Club de Tir d'Albret  
17, boulevard Pierre de Coubertin, 47600 Nérac

<http://www.club-tir-albret-47.fr>

Agrément Jeunesse et Sport n° 4789195220 - FFTir n° 02 47 002

## Les demandes d'autorisation/renouvellement (Catégorie B)

Bonjour,

Vous désirez faire une demande d'autorisation d'acquisition de détention ou de renouvellement d'armes ou peut-être les deux : acquisition + renouvellement ?

La première démarche est d'en faire la demande sur EDEN (<https://eden.fftir.org/#/login>), onglet MES INFORMATIONS, bouton bleu : DEMANDE D'AVIS PREALABLE, en précisant une autorisation et/ou un renouvellement.

Dés que je serai informé de votre demande je serai en mesure de donner un avis directement par informatique à la FFTir sur le site ITAC, et en fonction de l'avis de la FFT, JE VOUS ENVOIE PAR LA POSTE LES DEUX FEUILLETS VERTS D'AUTORISATION SIGNES DE MA MAIN ET DE LA FFTir ET C'EST A VOUS DE JOUER !

Vous devez alors respecter scrupuleusement les consignes suivantes :

- Signer les deux feuilles vertes puis :
  - Garder un exemplaire pour vous
  - Nous renvoyer l'autre exemplaire (club) pour les archives club avec un timbre à tarif normal dans l'enveloppe et un sur l'enveloppe bien sûr !
  
- Constituer votre dossier (8 pièces) :
  - Pièce N° 1 : le feuillet vert que vous gardez est la 1ère pièce du dossier.
  - Pièce N° 2 : [CERFA 12644\\*04 Modèle 5](#), document à imprimer puis à renseigner.
  - Pièce N° 3 : un extrait d'acte de naissance avec inscription des mentions marginales (à demander à la Mairie).
  - Pièce N° 4 : copie de votre licence FFTir de l'année en cours.
  - Pièce N° 5 : vos autorisations en cours, si c'est un renouvellement.
  - Pièce N° 6 : un justificatif de domicile (facture EDF, etc.).
  - Pièce N° 7 : attestation sur l'honneur que vous avez un coffre fort pour ranger vos armes (ou facture d'achat du coffre fort).
  - Pièce N° 8 : copie recto verso de votre carte d'identité.



## Club de Tir d'Albret

17, boulevard Pierre de Coubertin, 47600 Nérac

<http://www.club-tir-albret-47.fr>

Agrément Jeunesse et Sport n° 4789195220 - FFTir n° 02 47 002

Lorsque vous avez ces 8 pièces, vous devez aller le mardi ou le jeudi à la Préfecture à AGEN, Place Verdun au bureau des armes, et vous remettez votre dossier complet en mains propres à Mr Francis GAUTIER Horaires : 9h -12h / 13h30-16h.

Avant de vous rendre à Agen pour rien et perdre votre temps, téléphonez à la Préfecture d'AGEN (05 53 77 60 47), et demandez Mr Francis GAUTIER au bureau des armes, pour qu'il vous confirme sa présence en Préfecture le jour et heure de votre venue.

(Pour les adhérents hors Lot et Garonne renseignez vous à la Préfecture de votre département)

Si vous avez des difficultés, n'hésitez pas à me contacter par email.

Mes coordonnées :

Christophe MANDILE  
10, impasse du PEBE  
47310 Sérignac sur Garonne  
Tél : 06 09 74 31 07  
Email : [electron708@gmail.com](mailto:electron708@gmail.com)